

Image not found or type unknown



Copropriete en loi stemmer

Par **lovys1**, le **14/02/2013** à **14:35**

Bonjour, j'ai une maison jumelée acheté il y a quelques années en " loi stemmer".
Sur le terrain de 4 parcelles nous avons 2 maisons la mienne et celle de mon voisin sans parties communes (a part le terrain)
Puis je sortir de cette soit disant copropriete?
Merci